

Qu'est-ce qu'on apprend ?

- **Assurer la sécurité** dans les espaces publics et privés
 - surveiller : magasins, usines, les entreprises...
 - utiliser différents moyens de surveillance : vidéos, détecteurs de métaux, talkies-walkies...
- **Vérifier les installations de sécurité** : portes coupe-feu, extincteurs
- **Secourir les personnes** : apprentissage de gestes de premiers secours

Pour travailler où ?

- Police nationale
- Gendarmerie
- Police municipale
- Centres de détention
- Service Départemental d'Incendie et de Secours
- Entreprises privées de prévention et de sécurité
- Pompiers de Paris

ATTENTION, dans la majorité des cas, il faut passer un concours pour ces métiers.

Pour quels métiers ?

- Agent-e de la police municipale
- Agent-e de sécurité
- Agent-e de sûreté ferroviaire
- Convoyeur-euse de fonds

Où se former dans le secteur ?

En lycée professionnel :

- Lycée J. Curie à Dammarie-les-Lys
- Lycée C. Baudelaire à Meaux

En apprentissage :

Pas de formation à proximité

Et après ce Bac Pro ?

Vous pourrez travailler directement, ou poursuivre vos études en :

- BTS Management Opérationnel de la Sécurité (2 ans)